

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TAILOR INVESTISSEMENT

OPCVM géré par TAILOR AM

PART S (DOLLAR HEDGE)

CODE ISIN : FR0013082765

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence à savoir l'indice composé de 50% de l'indice EURO STOXX 50 (dividendes réinvestis) et de 50% de l'indice €STR, dit ESTER, sur un horizon de placement minimum recommandé de 5 ans. La composition de l'OPC peut s'écarter de la répartition de l'indice de référence.

La politique de gestion du fonds est discrétionnaire en termes d'allocation d'actif (0 à 100% en actions ; 0 à 100% en titres de créances (obligations) et 0 à 40% en instruments du marché monétaire). L'allocation stratégique (moyen/long terme) et tactique (court terme) du fonds est fonction des anticipations des gérants. Les gérants composent le portefeuille à partir des titres respectant les contraintes réglementaires et contractuelles du fonds en optimisant l'association des titres afin de permettre de respecter les objectifs du fonds sur la période recommandée.

Au sein de la poche action, il n'est pas prévu de contrainte sectorielle. L'univers de gestion porte sur des titres vifs, OPCVM/FIA ou futures sur indices internationaux. Le fonds pourra être exposé à l'ensemble des capitalisations petites, moyennes et grandes sans contrainte. L'exposition aux pays émergents est autorisée à hauteur de 45% maximum.

Le fonds peut être exposé aux marchés obligataires internationaux (y compris pays émergents à hauteur de 45%) par le biais de titres vifs ou de futures pouvant aller de 0% jusqu'à 100%, ou d'OPCVM/FIA jusqu'à 10%, y compris des OPCVM/FIA gérés par Tailor AM ou par une société liée. En termes de notation, ces investissements pourront être effectués sur des titres publics ou privés émis par des entités notées « Investment Grade » (rating supérieur ou égal à BBB- dans l'échelle de notation S&P ou Fitch ou Baa3 dans l'échelle de notation Moody's ou jugé équivalent selon l'analyse de la société de gestion), de 0% à 100%. L'investissement en titres spéculatifs relevant de la catégorie « high yield » ou non notés est autorisé dans la limite de 50% de l'actif net du fonds.

A noter que les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, l'équipe de gestion effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie et jusqu'à 40% de l'actif, le gérant peut être investi en instruments du marché monétaire (TCN, ...) ainsi qu'en OPCVM/FIA monétaire et monétaire court terme à hauteur maximum de 10%.

La gestion peut intervenir sur les marchés dérivés dans un but de couverture ou d'exposition aux risques action, devises et instruments de taux. Ces interventions seront réalisées en vue de réaliser l'objectif de gestion, notamment dans le pilotage de son exposition à ces marchés.

Le fonds pourra présenter une exposition au change jusqu'à 30% de l'actif. Afin de couvrir son exposition au risque de change, le gérant peut éventuellement utiliser des produits dérivés réglementés, du change à terme ainsi que des swaps de change.

La part S du FCP capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'USD. La durée de placement recommandée est de 5 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

Conditions de souscriptions et de rachats : les souscriptions et rachats sont centralisés à J-1 avant 12 heures (heure de Paris) par CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi (J). Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats.

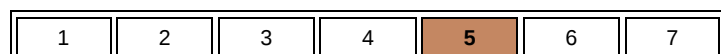
PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [5] : Le FCP présente un profil dynamique dû à ses investissements majoritaires en actions internationales pouvant être tempérés cependant par des investissements en supports obligataires (jusqu'à 100% de l'actif net) et monétaires (jusqu'à 40% de l'actif net) et dans des futures pour limiter l'exposition aux marchés actions.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'investissement en titres à haut rendement dont la notation est basse ou inexistante peut accroître le risque de crédit.
- **Risque de liquidités lié aux petites et moyennes capitalisations :** Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.
- **Risque de contrepartie :** l'OPCVM peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations tel que le recours aux instruments financiers à terme négociés de gré à gré.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

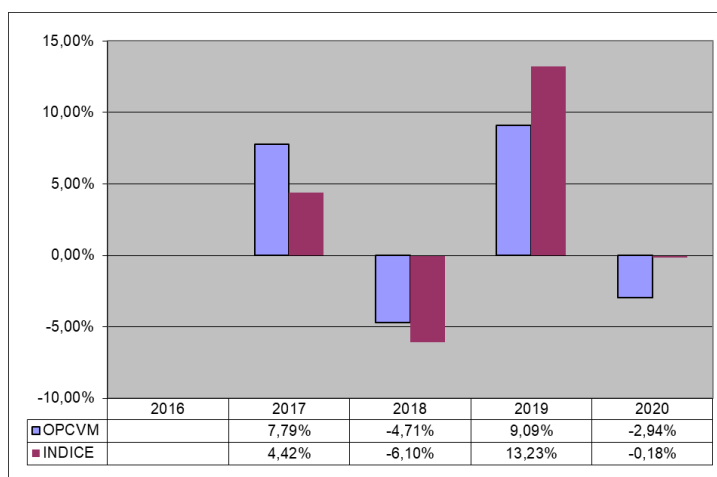
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4%
Frais de sortie	4%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé. Dans certains cas, les frais prélevés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès de votre conseiller financier.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.83%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % TTC au-delà de la performance de son indice de référence (50% de l'indice EURO STOXX 50 (dividendes réinvestis) et 50% de l'€STR, dit ESTER) Montant facturé au titre du dernier exercice : 0.00%

* Le chiffre communiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM – est celui de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'une année d'une année sur l'autre.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.tailor-am.com

PERFORMANCES PASSES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes et coupons nets réinvestis. Depuis le 1^{er} janvier 2014, dans le calcul de la performance de l'indice de référence, la part action (50% EURO STOXX 50) est calculée dividendes nets réinvestis.

Date de création de l'OPCVM : 04/11/2009

Date de création de la part S : 08/04/2016

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Dollar

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank – 1-3, Place Valhubert – 75013 PARIS.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de Tailor AM – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – www.tailor-am.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Régime fiscal : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La part S est destinée aux investisseurs souhaitant avoir une exposition au dollar. Sur cette part, libellée en dollar, le risque de change par rapport à l'euro est systématiquement couvert.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique dits « US Person » (la définition est disponible sur notre site internet www.tailor-am.com).

Les détails de la politique de rémunération de Tailor AM sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds. Par ailleurs, au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, aucune approche extra-financière n'étant mise en œuvre, le fonds ne peut communiquer de façon centrale ou réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers.

La responsabilité de Tailor AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Tailor AM est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations Clés pour l'Investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/04/2021.